



# **Reconduction et extension de la libre circulation des personnes**

**Doris Leuthard, Conseillère fédérale**

08.02.2009, Berne

J'aimerais remercier mes concitoyens d'avoir voté oui. Par leur oui, ils ont une fois de plus donné le feu vert à la fructueuse voie bilatérale et contribué de façon majeure à la prospérité, à l'emploi et à la qualité de vie en Suisse.

Ces dernières années l'ont bien montré : la libre circulation des personnes et les accords bilatéraux I ont été décisifs pour la croissance de l'économie et la création d'emplois. Dans les années difficiles qui viennent, les entreprises orientées vers l'exportation pourront tout particulièrement s'appuyer sur cette base stable. Les PME continueront à bénéficier de la dynamique enclenchée par ces accords. Les accords bilatéraux I contribueront à permettre à la Suisse de continuer à accéder sans obstacles au marché européen dans la phase de récession actuelle.

C'est ainsi que, l'année dernière, nous avons pu maintenir nos exportations à destination de l'UE-25 à un haut niveau et les augmenter de 2,74 %. Le commerce extérieur avec la Roumanie a augmenté 27,34 %. En 2009, et sans doute également en 2010, le commerce extérieur devrait reculer. Grâce aux conditions stables garanties par les accords bilatéraux, l'UE va rester de loin notre partenaire numéro un. Sur cette base solide, nous allons pouvoir nous concentrer dorénavant sur les phases I et II des mesures conjoncturelles. Si nous réussissons à mettre parallèlement en œuvre de manière conséquente les réformes intérieures (p. ex. LETC), le site Suisse restera alerte et compétitif dans la concurrence européenne. C'est une condition nécessaire pour que la Suisse sorte le plus rapidement possible du ralentissement économique actuel.

Outre l'importance de marchés du travail ouverts, les dernières années ont également montré l'importance des mesures d'accompagnement contre la sous-enchère salariale et sociale. Pour moi, les voix qui se sont prononcées en faveur du non sont aussi un signe que de nombreuses personnes dans ce pays se font du souci pour leur salaire et leur emploi (d'après le baromètre des préoccupations des gens en 2008, le chômage est, avec 53%, la préoccupation la plus fréquente). C'est pourquoi il me tient à cœur que les mesures contre la sous-enchère salariale et sociale continuent à être appliquées de manière conséquente et qu'elles soient améliorées par une augmentation des contrôles de 20%, portant leur nombre à 27 000. Les travailleurs de l'UE doivent pouvoir travailler ici pour répondre aux besoins et à la demande des entreprises en Suisse mais ils doivent le faire aux salaires et aux conditions de travail suisses. C'est justement dans ces temps difficiles, où les travailleurs indigènes cherchent un emploi que j'attends des entreprises qu'elle recrute chez nous.

La décision du peuple d'aujourd'hui a confirmé l'un des trois piliers de notre politique économique extérieure. Les relations contractuelles avec l'UE sont en effet vitales pour notre pays, à l'instar de notre participation à l'OMC et de la conclusion d'accords économiques interétatiques. Nous mettrons tout en œuvre pour que ces relations bénéficient le plus possible à notre site économique, c'est-à-dire à nos entreprises et à nos travailleurs.